

## Le patrimoine forestier national vendu à l'Asie : Appel au sursaut national

Le patrimoine forestier a été constitué, en France, avec le soutien des fonds publics et des entreprises qui ont contribué directement au Fonds forestier national.

La filière de transformation du bois représente encore 450 000 emplois.

La fabrication des meubles, des parquets, des portes et fenêtres a largement migré en Europe de l'Est puis en Asie du Sud Est en raison du différentiel des coûts sociaux et des contraintes réglementaires.

Par l'activité des scieries françaises, la chaîne de mobilisation du bois est enclenchée ; les produits connexes (écorces, sciure, chutes) alimentent les industries de panneaux et de papiers et fournissent des ressources pour une utilisation énergétique.

Or des exportations de grumes à l'état brut progressent très rapidement, pour atteindre des seuils critiques : environ 1/3 de la récolte de Hêtre et de Chêne. Le même mouvement s'amorce pour les résineux.

Outre les volumes, les prix d'achats s'envolent. Certains transporteurs maritimes deviennent négociants, les grumes servant de lest pour le trajet retour vers l'Asie. Les prix de transport sont d'ailleurs diminués de 75%.

La Chine, soucieuse des emplois et de la valeur ajoutée apportée, édifie une filière bois de « toute pièce » : pas de taxation sur les importations de grumes mais taxation des produits élaborés (100% pour les meubles). La menace de faire disparaître l'industrie française est réelle.

Avec des augmentations des prix de 20 à 30%, les scieries françaises ne peuvent plus acheter de grumes.

Aussi nous appelons les Scieries françaises qui s'engagent à transformer le bois français en France, à se mobiliser et à rejoindre le **Collectif Scieries de France**.

Sur la base de cet engagement d'acheter et de ne pas exporter des grumes, nous demandons à l'Etat, aux communes forestières, aux coopératives et aux propriétaires privés d'approvisionner les scieries qui adhéreront au Collectif. C'est un juste retour vis à vis de la mobilisation des scieries françaises lors des tempêtes successives qui ont mis à terre des forêts entières.

Nous souhaitons établir un partenariat régulier en contractualisant notre approvisionnement. Nous demandons en urgence que les pratiques d'appels d'offres restreints en vigueur dans le bois énergie soient transposées pour le bois d'œuvre mis en vente au premier semestre 2014.

C'est un appel à la citoyenneté que nous lançons afin de sauver les emplois en France, de préserver notre modèle social et de maintenir la valeur ajoutée sur le territoire.

Nous ne voulons pas du scénario de l'industrie textile. Une scierie disparaît déjà chaque semaine !

Nous demandons à ce que l'Etat, propriétaire des forêts domaniales, donne l'exemple et nous fournisse d'urgence des grumes ; pour ne pas mettre nos salariés au chômage et fermer les scieries françaises. L'Etat doit également utiliser tous les moyens à sa disposition pour inciter les communes forestières et la forêt privée à approvisionner davantage les utilisateurs français, notamment par le biais de contrats d'approvisionnement et de ventes de bois sur pied.

**CONTACT pour demander la Charte** : [spavlovic@mde57.fr](mailto:spavlovic@mde57.fr), [scieriesdefrance@orange.fr](mailto:scieriesdefrance@orange.fr)

Scieries signataires : Joslet, Robert, Centre Bois Massif, Eurochêne, Avivés de l'Est, Union régionale des scieries feuillues de Lorraine (Chêne de l'Est, Rupt-de-Mad, Vosges Bois Développement, Watrin).